



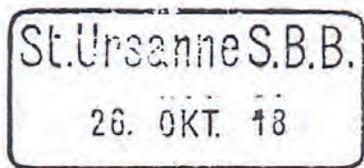
Röstigraben: premiers compléments

par Pierre Guinand

On pouvait s'y attendre: quelques mois après la parution du livre consacré au Röstigraben, les collectionneurs se sont plongés dans leurs albums, dans leurs classeurs, dans leurs enveloppes de doubles, des marchands ont scruté leur stock, et bien entendu de nouvelles pièces sont apparues. Ce sont ces découvertes, petites ou importantes, originales ou banales, surprenante en ce qui concerne la dernière, que nous allons vous présenter dans les lignes qui suivent.

Les paris sont ouverts: combien de temps va-t-il s'écouler jusqu'à l'apparition des prochaines? En attendant, voici quatre éléments nouveaux, que vous pouvez glisser entre les pages de votre exemplaire, et si vous ne l'avez pas encore acquis, il n'est pas trop tard pour le faire!

En 1918, le fabricant Güller a livré aux PTT un cachet rectangulaire à date, destiné à la gare de St Ursanne. Nous connaissons un certain nombre de collectionneurs de cachets de gares, mais il semble qu'aucun d'entre eux n'en ait entrepris l'étude systématique. Voilà donc un domaine de recherche qui reste ouvert aux chercheurs...



Joli exemple de cachet bilingue, en effet. L'abréviation C.F.F. aurait été mieux adaptée à cette localité. Précisons en passant qu'un très grand nombre de cachets de gare n'ont pas été produits par Güller. Non seulement ce fournisseur n'a pas livré de cachets de caoutchouc ou de plastique, mais bien des cachets métalliques proviennent d'autres fabricants.

Le canton de Fribourg n'est pas le seul à posséder un «Romont». Une localité à ce nom se trouve près de Granges, mais elle est située dans le canton de Berne. C'est peut-être la raison pour laquelle elle s'est appelée «Romont sur Biene» et «Romont bei Biel».



Voici donc, à gauche, le cachet tel qu'il a été confectionné par Güller en 1891. Il a été employé sous cette forme au moins jusqu'en 1920, comme le montre l'image du milieu. La cartothèque PTT de 1926 nous offre une reproduction fortement modifiée de ce cachet, mais nous ne connaissons malheureusement pas la date de la modification. Dans cette cartothèque, beaucoup de cachets portent des dates de l'automne 1926, et il est possible que la transformation ait eu lieu quelques années auparavant. L'appellation allemande B/BIEL a laissé la place à «(BERNE)» en français, ce qui a provoqué la disparition de la croix, les hachures inférieures ont été remplacées par le numéro de l'arrondissement IV, et deux étoiles sont venues combler les intervalles latéraux. Nous ne savons pas si les hachures supérieures ont plus tard été remplacées par une croix, car ce cachet ne figure pas dans la cartothèque de 1943.

C'est d'Angleterre que nous est venu le complément suivant (thanks a lot, Bob!) Le Manuel des Oblitérations Suisses Andres-Emmenegger mentionne sous le numéro 45/E/11 un cachet sur deux lignes EGGISHORN (VALAIS), signalé de 1889 à 1900. Mais il ne fait aucune mention d'un EGGISHORN (WALLIS), qui a pourtant duré sensiblement plus longtemps puisque nous le trouvons dans les cartothèques PTT de 1926, 1943 et même dans celle de 1958. Signalons toutefois que les auteurs de ce monumental ouvrage s'étaient fixé initialement la date de 1907 comme limite, et que seuls quelques cachets de certains groupes ont dépassé cette date, probablement parce qu'ils ont été ajoutés en cours de rédaction, comme par exemple les cachets «lame de rasoir». L'empreinte de gauche, en français, se trouve sur un n° Zst. 67C en compagnie du cachet circulaire de FIESCH et devrait dater de 1892 ou 1893, alors que celle de droite, en allemand, chevauche une paire oblitérée du même cachet circulaire de 1901.



Avec ces compléments, nous avons touché le Jura, Berne et le Valais. Mais c'est de Fribourg que va nous venir la «cerise



Le nouveau cachet n° 31396.

sur le gâteau...» C'est également le plus inattendu des cachets, et il aurait à coup sûr mérité une place dans le livre consacré au Röstigraben s'il était pas apparu plusieurs mois après sa sortie de presse.

C'est de St URSEN qu'il s'agit, petite localité située au sud-est de Fribourg, en plein dans la zone des cachets bilingues fribourgeois. Voici les cachets que Güller a confectionnés depuis le 1er août 1875, date d'ouverture de ce bureau:



Le premier, avec ses hachures fines, porte dans le livre d'archivage de Güller, le n° 2477. Malheureusement son empreinte a été mal frappée – ce qui n'est pas habituel chez Güller – et, de plus, la date qu'il indique est totalement fantaisiste – ce qui était une habitude chez Güller jusque vers 1881 –. Le bureau de St Ursen ayant été ouvert le 1er août 1875, on peut être certain que ce cachet a été confectionné pour être utilisé dès cette date.

Plus tard, le 31 décembre 1892, Güller confectionne un nouveau cachet, cette fois avec des hachures larges, auquel il attribue le n° 10074. Cette fois, la date que l'empreinte indique peut être considérée comme fiable, parce que ce cachet fait partie d'un groupe de 26 cachets, tous livrés le 31 décembre 1892. Il sera utilisé sous cette forme jusqu'en janvier 1931, époque où il connaîtra une première transformation: les hachures seront remplacées par la croix et le numéro de l'arrondissement postal. Par distraction probablement, la croix du bas a été conservée, ce qui nous donne un cachet de type plutôt original qui porte deux croix. Nous ignorons la durée de sa période d'emploi, mais dans la cartothèque de 1926 se trouve une empreinte datée du 13 ou du 18 avril 1932, dans laquelle on a éliminé la croix ajoutée l'année précédente, laissant ainsi le segment supérieur vide. Il sera employé sous cette forme jusqu'en novembre 1959, pour être remplacé par un cachet précisant «(FREIBURG)», le n° 31396 de Güller.



Le cachet n° 10074 a été modifié deux fois.

Certes, les modifications de ce cachet sont intéressantes, mais où est donc le bilinguisme dans tout cela?

Bonne question, parce que jusque là il n'y a pas de bilinguisme! Pas davantage dans les anciens cachets que dans le nouveau.

C'est ici qu'arrive la surprise que nous vous annonçons. Au verso de deux enveloppes «Mandat d'encaissement», formulés n° 1550, nous avons trouvé trois empreintes de ce cachet ST. OURS, en français! Trois empreintes, oui, parce que le destinataire a refusé le premier mandat, grevé d'une somme à payer de 352.65 fr., prenant par là le risque d'une mise aux poursuites. L'objet, parti de Berne pour Frohmatt (tout près de St. Ursen) a donc parcouru le trajet en sens inverse, comme l'indique une série d'empreintes frappées au dos de l'enveloppe. La première empreinte de ST. OURS porte la date du 30 VII 88 (empreinte légère et peu encrée), la deuxième indique le 2 VIII 88 (empreinte tachée et très fortement encrée). Entre ces deux dates, le buroliste a probablement rechargé son coussin encreur; l'autre envoi, lui aussi parti de Berne pour Frohmatt, a été accepté et porte une empreinte propre, datée du 31 VIII 88.



Les empreintes «nouvelles», qui viennent se glisser entre les nos 2477 et le premier état du n° 10074.

Alors, que s'est-il passé? Güller aurait-il oublié d'apposer une empreinte de ce cachet en français dans son livre d'archivage? Le cas s'est produit – rarement – mais nous avons une autre suggestion à vous proposer: nous pensons que le cachet en français est une modification du premier cachet à hachures fines (le n° 2477). Güller aurait ainsi remplacé le nom allemand par le nom en français, et du même coup remplacé les hachures fines par des hachures larges. La forme de la croix, légèrement plus massive que dans les autres cachets, est restée la même et la ligne inférieure du pont à date montre un affaiblissement assez caractéristique, que l'on retrouve dans les trois empreintes en français.

Si notre hypothèse correspond à la réalité, on ne doit pas trouver de chevauchement dans les dates d'emploi entre le n° 2477 dans son état d'origine, avec ses nombreuses hachures fines, bien difficiles à dénombrer sur cette mauvaise empreinte, et l'état suivant, avec ses 7 hachures larges. Les amateurs de régionalisme (mais comment donc faut-il traduire «Heimat-sammler»?) vont peut-être nous apporter la lumière sur ce cas... Nous nous réjouissons de les entendre, il importe peu que notre hypothèse d'un cachet transformé soit confirmée ou démentie, la curiosité reste ici le seul véritable moteur de recherche! ■